

Équité et Excellence pour Tous :

la diversité dans les établissements scolaires publics de la Ville de New York

ÉQUITÉ ET EXCELLENCE POUR TOUS

La diversité dans les établissements scolaires publics de la Ville de New York

Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE) s'engage à promouvoir un cadre d'apprentissage qui témoigne de la diversité propre à la Ville de New York. Nous pensons que tous les élèves tirent parti d'écoles et de salles de classe inclusives où l'accent est porté sur la diversité et où eux tous, leur famille et le personnel scolaire sont épaulés et bien accueillis. Ce travail joue un rôle déterminant dans la réalisation de notre vision d'Équité et d'Excellence pour tous les élèves de la Ville de New York.

Nous croyons en l'équité et en l'excellence pour tous nos élèves. Même si nos établissements scolaires sont plus que jamais performants, nous savons bien que notre vision n'est pas encore une réalité.

Les travaux visant à éliminer l'injustice et transformer notre système scolaire sont en cours, dans le cadre d'initiatives telles que le Pré-Kindergarten pour Tous (Pre-K for All) et l'Accès à l'université pour Tous (College Access for All). Le programme Équité et Excellence pour Tous améliore déjà la qualité de nos établissements, engageant ainsi un plus grand nombre d'élèves à s'y inscrire. Ainsi, nous avons pu mettre à la portée des familles de meilleures informations pour qu'elles soient à même de faire un choix éclairé lorsqu'elles décident d'un établissement pour la scolarisation de leurs enfants. À travers le programme Équité et Excellence pour Tous, nous nous sommes efforcés de tenir cette promesse de proposer un choix d'établissements à un plus grand nombre de familles et d'élèves.

Mais ces efforts sont insuffisants si nous n'augmentons pas les entretiens communautaires et n'entreprenons pas des actions concrètes qui donneraient lieu à une plus grande diversité au sein des établissements scolaires. La diversité prend évidemment de nombreuses formes : race, statut économique et social, langue maternelle, pays d'origine, statut migratoire, aptitudes individuelles, besoins spéciaux, religion, sexe, expression du genre, orientation



sexuelle, situation de logement, culture et expérience.

Nous sommes convaincus – et ceci a été prouvé par les recherches – que tous les élèves tirent profit de salles de classe et d'écoles diversifiées et inclusives. Cependant, nos établissements scolaires publics ne témoignent pas toujours de la diversité de notre ville ou, dans certains cas, de la diversité des communautés où elles sont implantées.

Nous savons bien que la Ville de New York possède le plus vaste système scolaire du pays, avec 32 districts scolaires et environ 1 800 établissements. Dans notre système, une solution universelle n'est pas réaliste ni souhaitable.

Par conséquent, notre travail pour bénéficier d'une meilleure diversité est d'autant plus complexe, difficile et indispensable si nous souhaitons atteindre notre objectif d'équité et d'excellence au niveau de l'éducation de tous nos élèves.

Nous commençons ce plan en définissant notre approche, en tant que ville, pour favoriser la diversité dans notre système scolaire public.

Quelle est notre approche ?

Comme il est évident que nous ne pouvons accomplir tout ce travail seuls ou du jour au lendemain, nous avons déjà mis en place certaines mesures pour progresser au niveau local et à l'échelle de la ville. Le DOE a lancé des projets pilotes centrés sur la diversité au niveau des admissions (« Diversity in Admissions »), en vue de renforcer la diversité socio-économique dans les premières classes des écoles participantes, pour augmenter le nombre de programmes bilingues qui réunissent des locuteurs de l'anglais et d'une autre langue, et améliorer l'accessibilité des élèves handicapés dans un grand nombre d'établissements.

Ce plan pour la diversité est notre prochaine étape.

Il inscrit la diversité comme une priorité du DOE, intégrée à notre programme Équité et Excellence pour Tous. Il définit une vision de collaboration entre les écoles et les communautés pour progresser concrètement et de manière durable. Enfin, il prévoit plusieurs changements de politiques que nous pouvons et que nous devons réaliser maintenant.

Ce document est organisé en quatre sections :

- 1 Définir les priorités et les objectifs
- 2 Réunir et collaborer
- 3 Agir
- 4 Informer

1 Définir les priorités et les objectifs

Conscients que l'évolution de nos écoles vers une diversité accrue nécessite des efforts amples et durables nourris par des débats et des dialogues constructifs avec l'ensemble de la communauté, nous devons aussi présenter les directives et les objectifs initiaux du DOE concernant la diversité à l'école. Nous pourrions ainsi bénéficier d'un vocabulaire commun et d'échanges productifs avec toutes les communautés de notre ville, et avec des chercheurs et des professionnels.

Tout d'abord, avec la publication de ce rapport, le Département définit la diversité scolaire comme une priorité. Cette directive politique est le reflet de notre engagement et elle servira de base de travail pour notre progression future en tant que Département :

Le NYCDOE s'engage à maintenir des environnements éducatifs qui témoignent de la diversité propre à la Ville de New York. Nous pensons que tous les élèves tirent parti d'écoles et de salles de classe intégratrices où l'accent est porté sur la diversité et où eux tous, leur famille et le personnel scolaire sont épaulés et bien accueillis. Ce travail joue un rôle déterminant dans la réalisation de notre vision d'Équité et d'Excellence pour tous les élèves de la Ville de New York.

En second lieu, nous proposons plusieurs objectifs initiaux à l'examen de la communauté pour nous aider à atteindre notre objectif et faire du progrès. Bien que des objectifs à long terme naîtront de notre collaboration, ces objectifs initiaux mettent en lumière les nombreuses approches que nous utilisons pour mesurer la diversité. Ils nous apporteront des critères essentiels pour suivre notre progrès en tant que ville vers un environnement éducatif bien plus diversifié.



Nos objectifs :

1. Augmenter nos effectifs scolaires de 50 000 élèves et bénéficier d'une représentation raciale équitable au cours des cinq prochaines années ;
2. Réduire de 10 % (150 écoles) le nombre d'établissements économiquement stratifiés au cours des cinq prochaines années ; et
3. Augmenter le nombre d'écoles inclusives qui accueillent des élèves non-anglophones (ELL) et des élèves handicapés.

REPRÉSENTATION RACIALE ÉQUITABLE

Comment définissons-nous une représentation raciale équitable ?

Vu que les enfants noirs et hispaniques représentent 70 % des élèves de notre ville, nous estimons qu'une école bénéficie d'une représentation raciale équitable lorsque ces deux groupes représentent 50 % de ses effectifs, mais pas plus de 90 %.

Actuellement, nous avons une représentation raciale équitable dans 30,7 % de nos écoles.

ÉCONOMIQUEMENT STRATIFIÉ

Comment définissons-nous économiquement stratifiés ?

Nous pensons qu'un établissement scolaire est économiquement stratifié lorsque son indicateur économique (tel que mesuré par l'indice Economic Need) dépasse de 10 % la moyenne au niveau de la ville.¹ Un établissement scolaire peut être stratifié économiquement dans l'une ou l'autre direction-accueillant bien plus d'enfants à faible revenu ou bien plus d'enfants issus de famille à revenu élevé.

Actuellement, 70,6 % de nos écoles sont économiquement stratifiées.



1 L'indice économique d'une école est défini par son Economic Need Index (ENI), qui détermine la probabilité que certains de ses élèves vivent dans la pauvreté. L'indice ENI est basé sur la méthode de calcul suivante : si l'élève a droit aux aides HRA ou s'il vit dans un logement temporaire, son indice ENI est de 1,0. Dans les lycées, lorsque la langue maternelle d'un élève n'est pas l'anglais, s'il réside dans un district DOE NYC depuis moins de quatre ans, son indice ENI est de 1,0. Dans les autres cas, l'indice ENI de l'élève est basé sur le pourcentage de familles dans son secteur de recensement (ayant des enfants d'âge scolaire) dont les revenus sont inférieurs à celui déterminant le salaire placé au seuil de pauvreté, conformément aux estimations de l'Enquête quinquennale au niveau des communautés américaines. L'indice ENI d'un élève est égal à la valeur décimale de ce pourcentage (par exemple, si 62 % des familles dans son secteur de recensement ont des revenus qui se situent en-deçà du seuil de pauvreté, l'indice ENI de l'élève est de 0,62). L'indice ENI de l'établissement est la moyenne des indices ENI de ses élèves.

2 Taux équivalents à la population du borough pour le lycée et à la population du district pour le collège.

INCLUSIVE

Comment définissons-nous une école inclusive ?

- Une école est inclusive lorsqu'elle accueille pour leur offrir des services efficacement un nombre important et représentatif d'élèves qui parlent chez eux une autre langue que l'anglais.
- Une école est inclusive lorsqu'elle accueille pour leur offrir des services efficacement un nombre important et représentatif d'élèves handicapés.²

② Se réunir et collaborer

Les plans d'amélioration de la diversité au niveau des districts et de la ville s'appuieront en premier lieu sur la collaboration communautaire, mais aussi sur la collaboration avec des professionnels et des chercheurs réputés aux niveaux locaux et nationaux.

Le DOE s'engage à pérenniser cette collaboration communautaire pendant les quatre prochaines années avec des mises à jour annuelles afin de garantir que ce processus apportera des changements en termes de politique et de méthodes codifiées dans dispositions réglementaires du Chancelier, et dans d'autres ressources et directives pour nos établissements scolaires et nos familles.

En premier lieu, nous formons un Groupe consultatif sur la diversité à l'école, qui s'occupera des méthodes et des politiques de la ville, notamment des admissions et de la planification des programmes.

- Le Groupe consultatif sur la diversité à l'école sera présidé par Hazel Dukes, Présidente de la Conférence de l'État de New York sur l'Association nationale pour le progrès des Noirs (NAACP), José Calderón, Président de la Fédération Hispanique et Maya Wiley, Présidente du Comité d'examen des plaintes civiles et Professeur de politique et de gestion urbaines à New School. Le Groupe consultatif sera composé de représentants des parties prenantes du gouvernement, d'experts locaux et nationaux en diversité scolaire, de parents, de défenseurs, d'élèves et d'autres leaders de la communauté.



- L'année à venir, le Groupe consultatif sur la diversité à l'école devra évaluer les politiques et les objectifs initiaux présentés dans ce rapport. Il les adaptera ou proposera des mesures supplémentaires.
- D'après ses conclusions, et en particulier concernant les objectifs que nous avons définis pour la représentativité raciale, la stratification économique et l'inclusion, le Groupe consultatif sur la diversité à l'école présentera en juin 2018 au Maire et au Chancelier ses recommandations formelles concernant la politique et les méthodes applicables par la Ville de New York.
- Le Groupe consultatif sur la diversité à l'école devra aussi fournir des recommandations pour structurer la gouvernance à long terme de ce travail au sein du DOE.
- L'ordre de priorité des districts sera défini par plusieurs facteurs, notamment le besoin, la demande, la capacité à soutenir des initiatives en matière de diversité.
- Plusieurs efforts sont déjà en cours au niveau local sous l'égide des districts. Certains districts (en particulier les Districts 1 et 13) ont déjà largement progressé dans l'élaboration de leurs propres plans de diversité. Leurs travaux pourront être utilisés par le Groupe consultatif sur la diversité à l'école et au cours des processus des parties prenantes des communautés. Ces districts se sont aussi engagés à fournir un soutien plus formel et des directives à ces communautés.

Deuxièmement, à partir de cet automne, le DOE lancera les processus de participation des acteurs communautaires dans plusieurs districts qui ont déjà participé à des échanges visant à stimuler la diversité dans les écoles.

- Le DOE travaillera avec les responsables d'établissements, les parents, les représentants élus des communautés pour élaborer un plan de diversité spécifique par district pour chaque communauté scolaire.
- Le DOE jouera un rôle de conseiller technique pour faciliter le processus, aider les parties prenantes à accéder aux ressources et aux expertises nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le plan.

La Division Stratégie et Politique du DOE, avec le soutien de la Division pour la participation des familles et des communautés (FACE), interviendra en qualité de conseiller technique principal et support interne pour le Groupe consultatif sur la diversité à l'école et les efforts de planification au niveau des districts.

3 Agir

Nous avons déjà pris certaines mesures, décrites ci-après, pour améliorer la diversité dans nos écoles, et les rendre plus représentatives de notre ville et de nos communautés. Ces mesures auront des conséquences importantes et immédiates pour des milliers de familles et d'élèves. Nous espérons que le travail du Groupe consultatif bénéficiera de ces efforts, et qu'à son tour son travail les enrichira et orientera leur évolution future.



Ces premières mesures concernent essentiellement les principales méthodes d'admission dans le but de favoriser de meilleurs niveaux d'équité et de diversité. Nous prenons par ailleurs des mesures pour créer des environnements scolaires plus accueillants et plus inclusifs. Alors que les réformes en matière d'admission entrent en vigueur, des élèves bénéficieront de ces changements et seront admis dans toutes les écoles. Ils pourront s'épanouir dans l'environnement où ils ont choisi de poursuivre leur scolarité.

Nous présentons ci-dessous douze propositions concernant les politiques et pratiques qui lancent un défi à la diversité dans les établissements scolaires. La mise en œuvre de ces solutions a déjà commencé, et un échéancier est déjà prévu pour chacune d'elles.

1. Éliminer la règle d'admission en lycée dite de « sélection partielle », puis la remplacer par des règles à même de favoriser une plus grande diversité.

Les programmes avec sélection partielle donnent la priorité aux élèves prouvant qu'ils sont intéressés par l'établissement, en participant à une séance d'information, à une opération portes ouvertes, ou en visitant son stand dans l'une des foires de lycées. Pour les admissions de l'automne 2017, on compte 245 programmes et 94 collèges faisant appel à cette méthode.

Le temps constitue un obstacle souvent inavoué pour les familles déposant une demande d'admission dans les

lycées de la Ville de New York. Une étude de la procédure d'admission dans les lycées de la Ville de New York a révélé que cette dernière exigeait d'y consacrer, au minimum de 25 à 72 heures. Pour les parents confrontés à de longues journées de travail, à plusieurs emplois ou contraints d'assumer de lourdes responsabilités, il n'est pas possible de consacrer du temps à cette procédure d'admission avec sélection partielle.

Les élèves les plus nécessiteux bénéficient d'une priorité aux programmes avec sélection partielle à des taux inférieurs aux autres élèves. Ce qui veut dire que ces élèves ont moins de chances de se voir proposer une place dans des programmes avec sélection partielle à haut potentiel et fortement demandés. L'élimination de cette barrière aux admissions peut équilibrer les chances, notamment pour les familles ayant des ressources limitées et peu de temps.

CALENDRIER : Dès cet été, le DOE recrutera des administrateurs, des chefs d'établissements et des communautés scolaires en vue de coopérer et d'élaborer un plan de transition visant à se débarrasser peu à peu des programmes avec sélection partielle. Nous procéderons à cette transition en temps opportun pour la procédure d'admission des élèves entrant en lycée à l'automne 2019.

Nous travaillerons en collaboration avec les établissements afin de trouver d'autres règles d'admission, notamment une option éducative capable d'encourager la diversité scolaire, en acceptant des élèves aux profils/niveaux divers et variés.

2. Élaborer des stratégies permettant d'étendre à tous les élèves l'accès aux écoles dont l'admission se fait sur sélection, en particulier les élèves nécessiteux

a. Éliminer le classement révélé des collèges

Au collège, 25 % des programmes classent les élèves selon un ensemble de critères d'admission, également appelé « examen de sélection ». Près de la moitié de ces programmes avec sélection – que l'on retrouve dans les districts 1, 2, 3, 4, 5, 13 et 14 – ont leur classement sur le formulaire de demande d'admission révélé, ce qui signifie que ces établissements peuvent également voir si un élève les a classés dans sa demande d'admission en collège.

Certains établissements avec sélection situés dans des districts à classement révélé choisissent uniquement des élèves les ayant cités en première ou en deuxième place dans leur demande d'admission. Lorsque le classement révélé est mis en place, la procédure de demande d'admission devient alors stratégique et inéquitable. Les familles ont tendance à choisir la première et la deuxième école en vue de sécuriser une place ; les familles et les enfants souhaitant participer à un programme extrêmement compétitif, mais qui ne sont pas certains d'y être admis, peuvent ne pas oser déposer leur candidature par crainte de perdre l'opportunité d'être admis aux deux premières écoles de leur choix.

La mise en place d'un classement « à l'aveugle » pour tous les collèges dont l'admission se fait selon les critères de sélection permettra d'instaurer un processus plus équitable, mais également de contribuer à favoriser des classes d'élèves qualifiés plus diversifiées. Vingt-cinq des districts d'écoles communautaires de la ville ont déjà mis en place un classement à l'aveugle pour les places en collège où l'on est admis en fonction des critères de sélection.

CALENDRIER : Dès cet été, le DOE recrutera des administrateurs et des chefs d'établissements en vue d'élaborer des plans permettant d'instaurer un classement à l'aveugle pour tous les programmes de collège où on tient compte des critères de sélection, dans le cadre de la procédure d'admission des élèves entrant en collège à l'automne 2019.

b. Élargir l'accès aux lycées et aux collèges où on prend en compte les critères sélection pour les élèves handicapés (SWD), les élèves non-anglophones (ELL), mais également les élèves en logement provisoire (STH) :

Grâce à l'initiative « *Faisons ensemble le chemin de la réussite* » (*Shared Path to Success*) du DOE, nous avons

modifié les procédures d'inscription – dès 2012 – afin de veiller à ce que les élèves handicapés aient accès aux mêmes établissements, aux mêmes enseignements et soient soumis aux mêmes exigences élevées que leurs camarades qui ne sont pas handicapés. Ainsi, le nombre de SWD recevant des offres de programmes de lycées sur sélection a plus que triplé au cours des cinq dernières années. La prochaine étape consiste à continuer à élargir l'accès à ces programmes pour les élèves handicapés et non-anglophones.

Le DOE continuera à collaborer avec les administrateurs et les établissements, conformément à la politique « *Faisons ensemble le chemin de la réussite* », en vue de s'assurer que les établissements et programmes sur sélection acceptent des élèves handicapés selon un nombre équivalent à la population des boroughs au lycée et à celle des districts au collège ; en outre, le Bureau pour l'éducation spécialisée épaulera les établissements afin qu'ils prennent ces élèves en charge. Dans le cadre de ces efforts, le DOE offrira son soutien aux 21 collèges gérant actuellement leur propre procédure d'admission en définissant et en atteignant des objectifs d'intégration des élèves handicapés. Enfin, le DOE entamera le processus de soutien des écoles sur sélection en créant des plans spécifiques visant à recruter, classer, accueillir et soutenir d'autres élèves ayant besoin spécifiquement d'encadrement et d'instruction, notamment les SWDs, ELLs et STHs.

CALENDRIER : Dès cet automne, le DOE impliquera collèges et lycées afin de favoriser l'accès au processus d'admission en mettant en oeuvre les décisions prises pour les élèves entrant en collège et lycée à l'automne 2018.

3. Rationaliser les mécanismes formels permettant aux familles d'obtenir des informations sur les options des établissements et de déposer leur candidature

a. Afficher en ligne des formulaires de demande d'admission en collège et lycée

Du nouveau, des formulaires de demande d'admission en collège et lycée en ligne pour téléphone portable pour aider les familles manquant de temps et de ressources à comprendre les procédures actuelles complexes au format papier. Ce système s'appuiera sur l'application en ligne baptisée Kindergarten Connect, lancée en 2014, et :

- Nous permettra de mettre en place un processus personnalisé pour chaque élève, comprenant un ensemble complet d'options recommandées basées

sur ses centres d'intérêt, le secteur géographique où il vit, mais également d'autres facteurs ;

- Fera gagner du temps aux familles, en réduisant la quantité d'informations à passer au crible ;
- Proposera un « guichet unique », comprenant l'inscription à l'examen d'entrée en lycée spécialisé, ainsi qu'à toute évaluation spécifique pour les écoles sur sélection et audition ;
- Allègera les tâches relatives à la saisie de données pour les membres du personnel de collèges et de lycées, en leur permettant de consacrer ce temps aux élèves et de leur donner des conseils ; et
- Créera un accès à un soutien en ligne.

CALENDRIER : Le nouveau système sera mis en place à l'automne 2018, pour la procédure d'admission des élèves entrant au collège et au lycée à l'automne 2019.

b. Élargir l'outil NYC School Finder à l'ensemble des procédures d'admission

L'outil NYC School Finder (schoolfinder.nyc.gov) a été conçu pour aider les familles à découvrir davantage sur les lycées de la Ville de New York et à y avoir accès plus facilement et plus rapidement. Actuellement disponible en espagnol et en anglais, cet outil interactif est proposé en ligne et est optimisé pour les appareils mobiles. Dans le court laps de temps qui s'est écoulé depuis son lancement, plus de 85 000 personnes l'ont utilisé.

Le DOE recueille actuellement les avis de conseillers scolaires, d'élèves et de familles afin de perfectionner l'outil, de façon à ce qu'il constitue une ressource efficace pour en savoir plus sur les programmes les plus adaptés aux besoins et aux centres d'intérêt de chaque élève. Le DOE continuera à concevoir de nouvelles fonctionnalités pour le NYC School Finder et perfectionnera l'outil afin d'y intégrer des programmes allant du Pré-Kindergarten au lycée, mais également pour le traduire dans d'autres langues proposées par le DOE.

CALENDRIER : Nous avons pour objectif de lancer un outil School Finder amélioré d'ici le début du cycle d'admission, à l'automne 2018.

c. Travailler avec les établissements afin de simplifier les visites d'écoles, les journées portes ouvertes et l'inscription aux évaluations et aux auditions spécifiques des écoles

Alors que le DOE oeuvre à éliminer la règle de sélection partielle et à élargir l'accès aux écoles sur sélection, nous contribuerons à soulager le stress et l'anxiété durant le processus d'inscription et des visites d'écoles et de journées portes ouvertes, mais également lors de l'inscription aux évaluations, aux entretiens et aux auditions spécifiques aux écoles. Il va falloir y inclure plusieurs stratégies, notamment :

- Organiser des journées portes ouvertes bien connues au public au printemps pour les familles des élèves de 7^e grade qui participeront aux admissions en lycée à l'automne ;
- Organiser des journées portes ouvertes dans l'ensemble des établissements, afin que les familles ne soient pas contraintes de passer plusieurs soirées à visiter des établissements co-localisés ;
- Faire des journées portes ouvertes et des visites durant l'automne afin d'accueillir le plus grand nombre de participants. Nous estimerons ce chiffre à l'aide des demandes d'inscription des années précédentes ;
- Mettre en place des créneaux téléphoniques aux heures de bureau afin que les familles et les élèves puissent appeler les établissements pour obtenir des informations ;
- Organiser des journées portes ouvertes et des visites durant l'automne au moins deux jours par semaine de la mi-septembre aux dates limites de dépôt de candidature et au moins deux jours durant le week-end ;
- Travailler avec les établissements en vue de concevoir de nouvelles solutions pour proposer des informations aux familles dans l'incapacité d'effectuer une visite en personne (à savoir, la création de visites d'établissements virtuelles) ;
- Mettre en œuvre une procédure d'inscription commune pour les programmes sur sélection exigeant un entretien ou une évaluation complémentaire ; et
- Améliorer le portail centralisé grâce auquel les familles peuvent avoir accès à des informations relatives à toutes les journées portes ouvertes.



Alors que ces améliorations profiteront à l'ensemble des élèves et des familles, elles aideront en particulier les individus manquant de temps et de ressources pour comprendre les procédures actuellement très complexes. En outre, elles permettront aux établissements de recruter des élèves talentueux issus d'un plus vaste groupe dont les jeunes qui n'auraient pas été en mesure d'en découvrir davantage sur l'école.

CALENDRIER : Dès cet été, le DOE recrutera des administrateurs et des chefs d'établissements afin de commencer à appliquer ces changements cet automne. Nous les finaliserons en temps opportun pour la procédure d'admission des élèves entrant au lycée à l'automne 2019.

4. Accroître la diversité au sein des programmes pilotes d'admission

Actuellement, 21 écoles primaires, collèges et lycées ont instauré la diversité dans leurs objectifs d'admission pour les groupes d'élèves spécifiques – notamment les élèves ayant droit aux allocations du déjeuner gratuit où à prix réduit, les élèves non-anglophones – et ceux dont les familles sont touchées par une incarcération. Bon nombre de ces établissements ont également élaboré des plans de diversité globaux reposant sur les changements

faits au niveau de leurs programmes d'admission grâce à l'initiative « Progressive Redesign Opportunity Schools for Excellence » (PROSE).

Le DOE continue à accepter des candidatures pour une mise en œuvre dans le cycle d'admission 2017-2018. Concernant les futurs cycles, le DOE engagera des prestataires pré-K sous contrat (Centres de petite enfance de la Ville de New York, ou NYCEEC) et autorisera les collèges à proposer d'étendre l'admission dans leur établissement à l'ensemble des boroughs. Alors que les établissements passent plusieurs années au sein du programme pilote, le DOE travaillera en collaboration avec les écoles pilotes pour identifier les leçons tirées, notamment le soutien nécessaire pour garantir que les objectifs de l'école pilote sont atteints, et affina l'initiative en conséquence.

CALENDRIER : Une campagne de recrutement supplémentaire d'administrateurs, de proviseurs et de communautés scolaires en matière de diversité au sein du processus d'admission et d'inscription est lancée ce printemps. Le prochain groupe d'écoles autorisées sera annoncé en temps opportun pour la procédure d'admission des élèves y entrant à l'automne 2018. Nous l'étendrons aux NYCEEC pour la procédure d'admission des élèves entrant en Pré-Kindergarten à l'automne 2018.

5. Évaluer les efforts des élèves en logement temporaire participant au programme pilote d'admission et proposer un plan révisé

Pour cette année scolaire, le DOE a collaboré avec le Département des services aux sans-abri et l'Administration des Ressources Humaines en vue de créer et de mettre en œuvre une stratégie complète permettant d'élargir l'accès au processus d'admission en Pré-kindergarten jusqu'au 12^e grade aux élèves en logement provisoire (STH) ainsi qu'à leurs familles.

Les soutiens à l'admission pilotés l'an dernier – y compris la formation de plus de 300 membres du personnel de foyers d'accueil ; des ateliers organisés au sein de ces foyers ; des « Journées d'action » au niveau des foyers d'accueil en vue de soutenir les familles lors du dépôt des inscriptions ; l'envoi des SMS à l'occasion des campagnes ; la possibilité pour les familles de remplir le formulaire de demande d'inscription à l'examen d'entrée en programme pour Élèves Doués & Talentueux à leur foyer d'accueil ; et de recevoir une invitation directe, le transport et les conseils personnalisés dans le cadre de séances d'information et de foires – ont révélé des résultats encourageants.

Cette année, le pourcentage d'élèves éligibles en foyer effectuant une demande d'admission aux programmes de pré-K est de 47 %, contre 38 % l'an dernier ; 41 % des élèves en foyer d'accueil ont déposé leur candidature en Kindergarten, par rapport à 36 % l'année dernière ; et 32 % des élèves placés en foyer ont indiqué 12 choix sur leur demande d'admission au lycée – contre 27 % l'an dernier, un chiffre supérieur à la moyenne de toute la ville.

CALENDRIER : Nous avons commencé la révision des données de la première année de ce programme pilote et proposerons un plan révisé durant l'été 2017.

6. Analyser et multiplier les initiatives de promotion de la diversité dans les lycées spécialisés

En 2014 et 2015, rien que 5 % des offres dans les lycées spécialisés sont allées aux élèves noirs, et 7 % aux élèves hispaniques, alors que ces deux groupes représentent 70 % des élèves de 8^e grade de la ville.

Pour y faire suite, au cours de l'année scolaire 2016-2017, le DOE a mis en œuvre un plan en 6 points axé sur la promotion des programmes de sensibilisation et de préparation pour les élèves qui de toujours sont sous-représentés dans les lycées spécialisés, afin de faciliter leur inscription, leur acceptation et leur présence.

Au printemps et à l'été cette année, nous augmenterons plusieurs de ces initiatives au vu des premiers résultats positifs :

- Grâce à la journée d'école consacrée à l'examen SHSAT, un programme via lequel nous proposons l'examen d'entrée en lycée spécialisé (SHSAT) en journée dans 7 collèges, le nombre d'élèves qui passent l'examen sur ces sites a augmenté de plus de 50 %. Cet automne, nous élargirons cette journée SHSAT à 15 collèges.
- Les participants au programme DREAM (un programme gratuit après les cours qui prépare les élèves à l'examen SHSAT que nous avons étendu au cours de l'été 2016) comptaient 6 % d'élèves noirs et hispaniques, mais 26 % des offres d'examen SHSAT aux élèves de race noire et hispaniques. Nous avons ajouté 30 programmes après les cours par le biais du modèle DREAM au printemps.
- Dès l'été 2017, le DOE mettra également en œuvre le programme Discovery, une initiative estivale destinée aux élèves nécessiteux qui ont obtenu un résultat à l'examen SHSAT inférieur à la note minimale pour l'admission à ce lycée – dans sept lycées spécialisés, notamment le lycée Bronx High School of Science. L'année dernière, nous avons adapté le programme au lycée Brooklyn Technical High School et ajouté un nouveau programme au lycée High School of American Studies au Lehman College. Nous allons continuer à collaborer avec la communauté scolaire pour mettre en place un programme Discovery au lycée Stuyvesant High school à l'été 2018. La mise en œuvre des programmes Discovery dans ces écoles augmentera les possibilités pour un ensemble plus vaste d'élèves d'entrer dans un plus grand nombre de lycées spécialisés.

CALENDRIER : L'adaptation de ce programme aux lycées a commencé au printemps 2017 et se poursuivra dans les années à venir.



7. Planifier pour la diversité lors de l'ouverture de nouveaux lycées et programmes de grande qualité

Le DOE va créer de nouveaux programmes, et si possible, de nouvelles écoles, qui s'efforceront de favoriser la diversité dans les classes dans des espaces sous-utilisés. Grâce aux contributions et au soutien du Groupe consultatif sur la diversité à l'école et des communautés, nous allons à dessein mettre en place et maintenir des communautés scolaires diversifiées en nous engageant auprès des acteurs locaux. Cela nous permettra de comprendre leurs besoins, d'ouvrir de nouvelles écoles sans sélection (tirage au sort) et de créer des possibilités pour les élèves de différentes écoles d'apprendre ensemble dans le cadre de programmes spécialisés, en particulier là où les écoles partagent déjà un campus.

Au nombre de ces programmes on pourrait ajouter des programmes bilingues, en se basant sur les 88 programmes que cette administration a ouverts depuis septembre 2014, pour réunir des élèves qui parlent différentes langues dans une même classe. Il pourrait également s'agir de programmes d'art, STEAM, STEM ou professionnels/techniques. Les écoles co-localisées pourront ouvrir des programmes aux élèves du campus ou plusieurs écoles proches l'une de l'autre pourront profiter d'un point de rencontre central.

CALENDRIER : Nous visons l'ouverture de 15 nouveaux établissements ou programmes au cours des trois prochaines années, avec des projets spécifiques pour offrir des services à différentes populations, en commençant par les écoles ou les programmes qui ouvriront en 2018.

8. Veiller à ce que la diversité soit un facteur de rezonage des secteurs géographiques et améliorer ce processus de rezonage des secteurs pour renforcer l'engagement auprès des communautés

Pour réduire la surpopulation, le DOE a proposé et les conseils pédagogiques communautaires ont approuvé 18 redéfinitions de secteurs géographiques depuis 2014, notamment une dans le District 3 et une autre dans le District 13 où la diversité était une composante essentielle de la conversation. Dans le cadre de ces efforts, le DOE a tenu compte de la diversité existante des écoles concernées.

Dans la mesure du possible, au vu des contraintes des types de logements et des demandes de déplacement, lors du processus de redéfinition de secteurs géographiques, le DOE fera de la création de zones scolaires équitables et diversifiées une priorité. Nous chercherons également à mettre en place des processus de planification encore plus inclusifs et collaboratifs pour toutes nos redéfinitions de secteurs géographiques.

CALENDRIER : Le Groupe consultatif sur la diversité à l'école fera des recommandations quant aux pratiques à adopter lors des futures propositions afin de donner la priorité à la diversité au sein des écoles et d'impliquer davantage les membres des communautés.

9. Cibler le financement, notamment le financement des subventions relatives aux écoles « magnet », pour favoriser la diversité

Le DOE participe depuis longtemps à la création et à l'entretien d'écoles dites « magnet ». Ces écoles offrent une large sélection de programmes et de partenariats

spécifiques pour attirer des nombres importants d'élèves de différentes origines. Le DOE met en œuvre quatre nouvelles subventions à ce titre, reçues en octobre 2016, pour 19 écoles dans les districts de Queens et de Brooklyn. Dans le cadre du programme fédéral Magnet Schools Assistance Program de 2015-2016, le DOE a également bénéficié de fonds supplémentaires pour assurer le fonctionnement de sept écoles primaires magnet dans les Districts 13, 15 et 28. À l'avenir, le DOE s'engagera à assurer que ces subventions soient octroyées à des écoles qui utiliseront la stratégie de création d'une communauté scolaire avec plus de diversité.

CALENDRIER : Les administrateurs, soutenus par le Bureau central du DOE, rencontreront ces 19 écoles au cours de l'été 2017 pour examiner les projets et décider des encadrements afin de veiller à ce que les visées au niveau de ces subventions pour une plus grande diversité soient respectées.

10. Favoriser des climats scolaires accueillants pour tous les élèves en poursuivant et en élargissant la réforme de la discipline scolaire

Le DOE a mis en œuvre des réformes sur le climat scolaire et la sécurité dans les établissements scolaires. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de créer des écoles qui mettent tous les élèves sur la voie de la réussite, de façon équitable et en toute sécurité. Les interventions liées aux changements du climat scolaire cherchent à gommer les disparités qui ont déjà un impact négatif sur les élèves de race noire et bénéficiant d'une éducation spécialisée, qui courent quatre fois plus de chances d'être exclus que leurs pairs. Ce travail sera particulièrement indispensable pour veiller à ce que les climats dans les établissements scolaires soient inclusifs et permettent d'accueillir tous les élèves et leurs familles, en s'appuyant sur l'évolution des procédures d'admissions décrites ci-dessus.

Une partie de cette stratégie est la mise en œuvre d'approches réparatrices dans nos écoles pour offrir aux élèves, enseignants et chefs d'établissements un nouvel ensemble d'outils pour réagir aux incidents. À ce jour, plus de 400 établissements scolaires ont mis en œuvre des approches de justice réparatrices et 2 453 membres du personnel ont été formés.

CALENDRIER : Nous augmentons le nombre de formations et nous avons embauché davantage de coordinateurs réparateurs ciblés dans les écoles au sein des collectivités défavorisées.

11. Participation accrue des élèves sous-représentés dans les cours STEM et rigoureux

Les données nationales et locales indiquent que, même au sein des écoles individuelles, les élèves handicapés, les élèves de race noire et hispaniques, les élèves ayant des parents à faibles revenus, les élèves non-anglophones (ELL) et les filles peuvent être sous-représentés dans les cours scientifiques et techniques, ainsi qu'au niveau des cours de niveau universitaire et rigoureux.

Dans le cadre de l'initiative AP for All, le DOE s'est associé à des établissements scolaires favorisant l'égalité des chances dans le cadre de l'initiative nationale « Lead Higher » pour augmenter en particulier la participation au programme AP et sa réussite dans 24 lycées au sein des élèves de couleur et ceux à faibles revenus qui ne sont actuellement pas inscrits à des cours avancés de niveau universitaire (AP). Les 98 écoles primaires, collèges et lycées qui participent aux programmes « Informatique pour tous » tout au long de l'année ont dû mettre en œuvre des plans pour inciter des élèves filles, de race noire et hispaniques à s'inscrire à ces cours dans le cadre de leur demande d'admission.

Les 24 établissements scolaires « Lead Higher » inscriront 1 400 élèves de couleur et à faibles revenus aux cours avancés de niveau universitaire (AP) cet automne. L'équipe de l'initiative AP for All appliquera les mêmes stratégies dans 7 autres établissements scolaires pour inscrire les élèves sous-représentés aux cours avancés de niveau universitaire (AP) d'ici l'automne 2019 ; elle élaborera également un ensemble de conclusions et de stratégies des établissements scolaires « Lead Higher » qui pourront être partagées et étendues à d'autres lycées. Alors que nous élargissons le programme Informatique pour tous, d'autres établissements adopteront des plans spécifiques pour accroître l'accès aux élèves sous-représentés.

CALENDRIER : Dès cet automne, plus de 50 autres lycées, notamment les 24 établissements scolaires « Lead Higher », aideront des élèves sous-représentés à accéder aux cours STEM et de niveau universitaire grâce au programme AP for All et Informatique pour tous. D'autres établissements continueront d'assumer cette tâche jusqu'en 2025.

12. Objectif du programme Équité et Excellence pour Tous

La diversité à l'école et dans les classes va de pair avec la qualité des écoles. Par le biais de mesures visant à favoriser la diversité, mises en œuvre en partenariat avec le Groupe consultatif sur la diversité à l'école et les districts, ainsi que par les 12 propositions ci-dessus, il est impératif que nous améliorions chaque école, dans chaque quartier, et que nous proposons des options de grande qualité pour tous les élèves. Ce plan pour la diversité s'inscrit dans notre programme Équité et Excellence pour Tous, et ne peut réussir sans les autres composantes de cet objectif.

En plus des efforts spécifiques pour la promotion de la diversité grâce aux programmes AP for All et Informatique pour tous, le plus vaste programme Équité et Excellence pour Tous, annoncé par le maire De Blasio, et la chancelière Fariña, en septembre 2015, oeuvre à mettre en place une première base pour la réussite des élèves, à étendre des cours rigoureux à toutes les écoles et à offrir beaucoup plus d'appuis socio-émotionnels et d'aide à la sensibilisation aux études universitaires et à la planification pour tous les élèves.

CALENDRIER : Grâce à ce programme, d'ici 2026, 80 % des élèves obtiendront leur diplôme de fin d'études secondaires à temps et au moins deux tiers des diplômés seront prêts à entrer à l'université.

4 Informer

À l'automne 2017, le DOE lancera une nouvelle page Web où il sera affiché des informations et des ressources liées à nos efforts pour la diversité.

Le site Internet :

- Offrira des détails sur les initiatives à venir du DOE axées sur la diversité
- Sera une ressource où les familles, les éducateurs et autres membres des communautés scolaires pourront trouver des sommaires, des liens aux dernières études sur les avantages que présentent les écoles et les classes affichant une certaine diversité, des données liées à la diversité dans les établissements scolaires de la Ville de New York et des informations sur les pratiques qui sont utilisées ici et dans d'autres villes pour promouvoir la diversité.



- Donnera des informations mises à jour sur les processus du Groupe consultatif sur la diversité à l'école et des districts scolaires des communautés décrits ci-dessus, notamment les possibilités de participation.

Ces ressources seront traduites dans toutes les langues du DOE pour que les familles puissent y accéder, quelle que soit la langue qu'elles parlent. Plus largement, le DOE s'efforce de veiller à ce que toutes les ressources Web soient accessibles à l'ensemble des familles, y compris celles ayant un/des enfant(s) porteur(s) d'un handicap et ayant une déficience visuelle.

Nous souhaitons que cette ressource favorise une meilleure collaboration et donne lieu à une action plus productive sur la voie d'écoles présentant plus de diversité.

CONCLUSION

Les plans et stratégies décrits ci-dessus définissent notre approche à l'échelle de la ville pour travailler avec la communauté et des chercheurs et professionnels de premier ordre afin de créer, d'entretenir et de soutenir des classes présentant une certaine diversité.

Ce plan n'est qu'une première étape. Ces questions et ces discussions sont au nombre des plus difficiles dans notre système scolaire, mais donnent naissance à des idées très prometteuses sur la façon d'aboutir à l'équité et l'excellence pour tous. Pour en savoir plus et vous enquérir comment vous impliquer, consultez notre site Internet schools.nyc.gov/diversity ou envoyez un e-mail à l'adresse diversity@schools.nyc.gov.